

Comité Permanent de Concertation EPA/OIN Plaine du Var du 17 janvier 2014

Relevé des notes prises en séance
par les délégués membres du Groupe de Travail Inter-Collèges ^[1]

●

Ce relevé de notes, rédigé à partir de notes personnelles fragmentaires, ne peut prétendre restituer la totalité des échanges et des interventions. Il ne vise qu'à refléter le déroulement d'une rencontre qui appelle une analyse critique devant conduire à orienter les travaux du GTIC et à préciser ses positions dans le cadre de la concertation amorcée avec la création du Comité permanent.

Tribune

Adolphe Colrat, Préfet ; Christian Tordo, Président de l'EPA ; Pascal Gauthier, Directeur général de l'EPA ; Olivier Sassi, Directeur adjoint ; Claire Servella, EPA/Territoires

Sur l'organisation et la stratégie

Suite à la première rencontre, le Directeur Général P. Gauthier dresse l'état des demandes formulées ainsi que des réflexions dégagées à l'EPA en précisant la méthode qui semble devoir être retenue :

- des groupements ont demandé une réflexion globale sur l'ensemble de l'opération, ainsi qu'une réflexion partenariale, par exemple avec Sophia Antipolis.
- d'autres ont fait appel à une démocratie participative pour un débat Public.
- des "expertises" par des intervenants extérieurs ; *elles* semblent nécessaires,
- *comme la mobilisation des études déjà conduites*
- des échanges avec le Grand Public également.

En revanche, la demande de règlement intérieur n'est, selon lui, pas justifiée, le CPC n'étant pas une instance décisionnelle, le Conseil d'administration de l'EPA étant la seule.

- le secrétariat sera assuré par l'EPA
- il n'y aura pas de verbatim, mais les P.V de réunions seront validés préalablement par les membres.

Préfet : un délai devra être respecté afin que chacun puisse maîtriser son expression

DG : accord pour diffuser l'ensemble des études maîtrisées par l'EPA

Ch. Tordo : « études » ne signifie pas « décisions », lesquelles ne sont prises que par le CA de l'EPA.

DG : en effet l'incinérateur de St Laurent du Var a fait l'objet d'une étude mais n'a pas été retenu par l'AG

- les études de l'EPA seront diffusées aux membres.
- les groupes de travail *incluront le personnel de l'EPA* ; ils se réuniront dans les locaux de l'EPA et le Comité se déplacera sur des lieux et communes différents (pas seulement sur le secteur Niçois).

Ch. Tordo annonce l'élaboration d'un *projet stratégique opérationnel* (PSO) en 2014. Le Préfet confirme.

Anne Satonnet (CG 06) souligne la nécessité d'une évaluation environnementale et demande à l'EPA un *état des lieux* sur l'OIN.

^[1] Relevé de notes transcrites et révisées par Christian Collet et Jacques Molinari (GIR Maralpin), Brigitte Gourmanel (Région Verte), Philippe Le Boulanger et Roger Ricciardi (FNE 06), Gérard Ré (UD CGT 06)

David Barjon (Dir. Adjt de la DDTM) rappelle que *la DDTM instruit pour le moment l'ensemble des opérations d'urbanisation sur les 10 000 ha du périmètre de l'OIN, à partir des règles érigées par les communes (PLU communaux), en attendant que la Métropole prenne le relais une fois appliqué le PLU intercommunal.*

Il indique aussi que *la DDTM dresse un état des lieux sous forme d'un plan des projets validés*

MM. Tordo et Gauthier sont d'accord pour dresser cet état des lieux mais demandent un délai de réflexion pour fixer ce qui peut y figurer.

Philippe Le Boulanger (FNE 06) : L'état des lieux doit se faire sur l'ensemble des projets prévu dans le périmètre de l'OIN et pas seulement sur les études et financement faits sous la responsabilité de l'EPA (4 seulement à ce jour)

Pascal Nicoletti (CCI Nca) évoque à ce sujet le processus normal d'élaboration d'un projet et les différents stades à franchir pour y parvenir

Le GIR souligne l'intérêt d'un groupe de travail sur le *transfert du MIN*. M. Tordo rappelle que "la décision est irrévocable et que le débat est vain", mais le Préfet accepte que des "archéologues" se livrent à l'analyse de ce dossier. Le GIR rappelle également qu'il y a trop de coups partis sur l'OIN, ce dont convient le DG.

A ces propos, le Préfet rappelle la mission du Directeur Général de l'EPA, à savoir, en tant que maître d'œuvre :

- *porter les projets*
- *réfléchir à l'avenir*

et, en écho à un souhait d'une entreprise de Carros (?) de ne plus « faire n'importe quoi », précise d'emblée les objectifs de l'État :

- *établir un Projet Stratégique Opérationnel (PSO)*
- *dresser un état des lieux par la DDTM*
- *engager des réflexions thématiques*

La DREAL (Catherine Villarubias) y fait écho en soulignant la vocation du PSO, à savoir « une vision stratégique et non au coup par coup », en déplorant les « effets cumulés » de ces derniers et en insistant sur l'urgence de s'y engager.

En réponse à un questionnaire de Paul Rasori (Comité de quartier Crémat) sur les opérations prioritaires portées par l'EPA et sur lesquelles le Comité peut y être associé, Ch. Tordo réplique qu'il peut être associé sur l'aménagement global mais pas sur les projets, tandis que le Directeur Général précise que les membres du CPC peuvent se pencher sur tous les projets qui ne sont pas encore validés. Il suggère la création d'un groupe de travail restreint à un membre par collègue, préparatoire au prochain Comité.

Il évoque alors les thématiques possibles pour les groupes de travail :

- *place des aires urbaines au sein de l'Europe*
- *développement humain (démographie) et qualité de vie*
- *développement économique et social*
- *emploi et formation*
- *cadre de vie – logement – équipements – espaces publics - patrimoine*
- *agriculture*
- *déplacements et mobilité*
- *réseaux et connectivité*
- *environnement et risques*

Le GIR déplore le caractère trop général de ces rubriques.

Le Préfet tire la sonnette d'alarme sur les chiffres de population de 2011, en diminution sur le 06.

N.B. Quelques années plus tôt, les experts commissionnés par la DDE 06 dans le cadre de la prospective 06 et du suivi-évaluation de la DTA alertaient sur ...son irrésistible croissance !

Quelques échanges et propositions

Tandis que quelques dirigeants d'entreprises rappellent la priorité à donner au développement économique et à l'emploi et donc aux projets, de nombreux autres participants s'inquiètent de la gestion de l'espace et des "coups partis". Tous ont été animés du désir de participer activement à ce CPC auquel les représentants de l'État accordent une vigilante attention.

P. Nicoletti (CCI Nca) : Les entreprises cherchent des sites de ZAC : le Comité doit accélérer les projets, la CCI réclame la création de nouvelles zones d'activité

Gérard Giraudon (Pt. Club des dirigeants de Sophia) : importance de la mobilité : "les employés de Sophia habitent à Nice"

Georges Dao (Medef 06) évoque les "*méthodes agiles*" [NB. groupes de pratiques de projets de développement en informatique pouvant s'appliquer à divers types de projets]

M. Anda (FDSEA) : l'agriculture participe à toute l'activité économique : elle ne doit pas être isolée

Entreprises de Carros : demandent la thématique Energie

Ph. Le Boulanger (FNE 06) : demande que la thématique de l'eau soit traitée en priorité

Entreprises de Carros : demande l'inventaire des projets et en dégager tous ceux sur lesquels il y a consensus

Gérard Ré (UD CGT) : Pour la CGT il est primordial que l'ensemble des acteurs puissent avoir une vision d'ensemble du projet. Il convient donc de connaître quels types d'emplois l'on envisage sur cette zone géographique. Il convient également de savoir quels sont les moyens qui seront associés pour développer ces emplois.

En clair : est ce que l'on se contente de développer des zones commerciales ou bien a-t-on une stratégie industrielle en lien avec la réalité du tissu économique existant.

UD CFDT et FO [*notes déficientes à compléter*]

Michel Gasiglia (Métropole Bleue) : définir les délais pour faire des propositions au CA de l'EPA

Réponse du Préfet : "l'échéance prioritaire est celle du PSO, donc réflexion préalable nécessaire dans les groupes"

Michel Gasiglia : urgence de travailler sur le foncier agricole

Ch. Tordo : ce n'est pas prioritaire, Certains entrepreneurs se sont exprimés sur l'attractivité de la vallée du Var. Comment être attractif ? Comment donner envie de venir y installer son entreprise ? L'urgence est de travailler sur l'attractivité, l'emploi et l'aire urbaine

David Barjon se questionne sur l'attractivité " : les thématiques se recoupent : l'attractivité regroupe de nombreux thèmes"

Préfet : reconquête de l'attractivité = emploi + environnement + cohésion sociale

Team CA [travaille avec Amadeus] : attractif pour qui ? Personnes âgées ? Riches ?

Plusieurs intervenants réclament qu'un tel groupe s'intitule "*attractivité et cohésion sociale*"

Un groupe de travail doit être constitué sur ce thème (Sylvie Bresson, étudiante, et Ch. Collet, Président du GIR, *se sont proposés d'y participer*). Ce groupe se réunirait avant le prochain Comité prévu en Avril.

Le GIR souligne la nécessité d'aborder les thématiques de l'OIN dans un cadre géographique beaucoup plus large que celui de la Vallée du Var.

Anne Satonnet propose de traiter des aires urbaines à l'échelle de l'espace Sophia Antipolis/Vallée du Var et de regrouper certaines thématiques.

Michel Gasiglia demande que le foncier agricole soit traité en priorité.

Il est précisé par le Préfet que

- les thèmes seront traités en séquence (les uns après les autres) et non simultanément.
- Le PSO devrait être finalisé pour la fin 2014.



Pour conclure et faisant sans doute allusion aux propositions et requêtes relatives à la préservation des espaces agricoles et de celles des représentants de la CCI, le Préfet énonce « l'emploi ne donne pas le droit de saccager » et propose, qu'à titre d'expert, il soit fait appel à la DATAR.

La présidence convient que la prochaine séance plénière soit programmée le 10 avril (à défaut le 3 avril).

La suivante, le 10 juillet, sera consacrée au Projet stratégique opérationnel (PSO). La réunion qui suivra est prévue les 4 ou 11 septembre.



En fin de réunion, M. Pierre-Jean Barre, Directeur de l'IMREDD a présenté les objectifs de l'Institut méditerranéen du risque, de l'environnement et du développement durable, qu'il dirige et dans les locaux duquel s'est tenue la réunion

...et dont les thèmes de travail ont fait l'objet d'une convention avec SUEZ (!)

- Bâtiments intelligents et énergie
- cycle de l'eau, environnement et santé
- risques et environnement
- mobilité intelligente

